

Communiqué de presse

Obtention du permis de construire du futur siège social du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres à Lagord

Après avoir obtenu, **le 18 décembre**, la validation par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, de son implantation sur le parc bas carbone Atlantech®, le Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres a reçu **le 23 décembre le permis de construire** son futur siège social sur la commune de Lagord.

Conformément au planning de ce projet, les travaux vont être engagés dans le courant du mois de janvier 2015 avec une entrée en fonction du futur siège social à compter de septembre 2016.

Contacts presse :

Fabienne DEROI – 05 49 78 51 17

Céline MEUNIER – 05 49 78 50 51